

L'ÉLEVAGE DE RUMINANTS ET LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE FRANÇAISE



« Comment les élevages de ruminants contribuent-ils à la souveraineté alimentaire de la France ? »

1

En France, la balance commerciale des produits de ruminants est positive. Cette force réside notamment dans la production supérieure à la consommation de produits laitiers français et de bovins vivants.

Par ailleurs, les démarches de qualité ont un fort intérêt à l'export.

2

L'élevage de ruminants réduit sa dépendance aux protéines importées en valorisant les protéines des fourrages et en utilisant des protéagineux produits localement. Parallèlement, il favorise une agriculture plus efficace et durable, notamment en produisant des engrais organiques (effluents d'élevage) réduisant notre dépendance aux importations d'engrais chimiques.

3

Le territoire français, grâce à ses surfaces en herbe, peu propices à la culture, mais valorisées par les ruminants, joue un rôle crucial dans la production de protéines pour l'alimentation humaine tout en fournissant de nombreux services environnementaux.

4

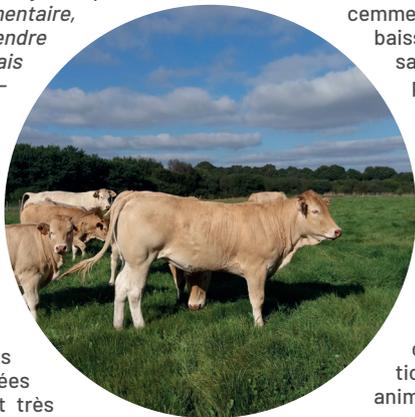
Le maintien de notre souveraineté alimentaire dépend de la résilience économique des filières agricoles, notamment au niveau des élevages. Améliorer leur revenu et renforcer la compétitivité des filières d'élevage de ruminants sont des priorités essentielles pour assurer une production durable et maintenir les exploitations françaises.

L'ÉLEVAGE DE RUMINANTS ET LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE FRANÇAISE

DE QUOI PARLE T'ON ?

FranceAgriMer définit la souveraineté alimentaire comme la « **capacité d'autodétermination d'un État sur les systèmes alimentaires qui se déploient sur son territoire** ». Il ajoute que « *penser la souveraineté alimentaire, ce n'est pas nécessairement tendre à l'indépendance absolue mais s'assurer d'une maîtrise considérée comme suffisante des dépendances externes, jugées pertinentes, nécessaires ou indispensables* » (FranceAgriMer, 2023).

Aujourd'hui, la France est largement souveraine en matière alimentaire, mais sa situation s'est détériorée au cours des dix dernières années. Selon les produits, les situations sont très contrastées : parfois l'autosuffisance s'est très fortement dégradée (ex. : la féverole à l'exportation), et la situation d'autres produits a progressé, c'est notamment le cas du soja et de la viande ovine, pour lesquelles notre dépendance aux importations a diminué.



tandis que celle de viande ovine et caprine a connu une baisse plus marquée (-18 % en 10 ans). Parmi les productions nettement déficitaires, l'autosuffisance en viande ovine a récemment progressé, du fait d'une baisse de la consommation pesant uniquement sur les importations (FranceAgriMer, 2023). Il est à noter que sur la dernière décennie la consommation de viande de volailles a significativement augmenté.

Dans le même temps, nous observons une utilisation croissante de céréales dans le secteur de l'énergie, ce qui les met en compétition avec l'alimentation des humains comme des animaux.

• Une production en baisse

Entre le 1^{er} mai 2016 et le 1^{er} mai 2024, la France a perdu 606 000 vaches allaitantes et 395 000 vaches laitières, soit une perte de plus d'un million de vaches en 8 ans. Entre 2022 et 2023, le repli des abattages de gros bovins est conséquent (-4.1 %), même si les taurillons ont mieux résisté. Durant cette même période, les exportations de brouards se sont nettement repliées (-7 %) et la production de veaux a elle aussi diminué (-6 %), les départs en retraite non remplacés et la demande atone ayant conduit à limiter les mises en place (Idele, 2024b). Les productions de lait de chèvre et de brebis se sont



quant à elles maintenues (Idele, 2024c ; Idele, 2024d).

De même, sur une période de 10 ans, les productions de lait de vache, de viande bovine, et de viande ovine-caprine ont chacune chuté de 8 % entre 2013 et 2023.

• Des importations en hausse

L'importation de produits laitiers a augmenté de 8 % en 10 ans et comptait pour 33 % de la consommation en 2023. Les importations de viande bovine restent relativement stables. En 2022, la France importe 26 % de sa consommation de viande bovine et bétail fini (en volume, veau compris), contre 24 % en 2012 (Idele, 2023b). Notons que, bien que la consommation de viande restestable, les habitudes changent : la population consomme plus souvent en restauration hors domicile (RHD) qu'en grande distribution (GMS). En RHD, l'origine de la viande, plus souvent importée, n'est généralement pas affichée ou peu visible, rendant les consommateurs moins vigilants malgré leurs attentes. En ovins, la France reste structurellement dépendante des importations (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2023), bien que les importations aient diminué de 28 % en 10 ans, avec une part de la consommation importée de 56 %.

Cette hausse globale des importations, liée à une production nationale en baisse et combinée à une consommation stable, accentue le risque de réduction de notre souveraineté alimentaire.

ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION EN FRANCE

Un risque de baisse de notre souveraineté alimentaire, résulte d'une consommation qui se maintient mieux que la production, ce qui conduit à des importations en hausse :

• Une consommation qui se maintient

En France, la consommation de produits provenant de l'élevage de ruminants ne baisse que très peu. La consommation individuelle de produits laitiers reste stable, autour de 310 litres équivalents lait par habitant par an. La consommation individuelle de viande bovine a légèrement diminué (-9 % entre 2013 et 2023),

INDICATEURS DE BILAN FRANÇAIS DE QUELQUES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (FRANCEAGRIMER, 2023).

Production	Taux d'auto-apvisionnement	Taux de couverture de la consommation par la production nationale	Capacité d'exportation	Dépendance aux importations
	<i>Production / Consommation</i>	<i>(Production - Exportations) / Consommation</i>	<i>Exportations / (Production + Importations)</i>	<i>Importations / Consommation</i>
	<i>Moyenne 3 dernières années</i>	<i>Moyenne 3 dernières années</i>	<i>Moyenne 3 dernières années</i>	<i>Moyenne 3 dernières années</i>
Ovins	53 %	47 %	5 %	53 %
Viande bovine	95 %	79 %	13 %	21 %
Crème	103 %	64 %	28 %	36 %
Fromage	120 %	64 %	36 %	36 %
Beurre	78 %	60 %	15 %	40 %
Poudre de lait écrémé	265 %	74 %	66 %	26 %
Poudre de lactosérum	178 %	67 %	53 %	33 %
Yaourts	111 %	96 %	13 %	4 %
Orges	292 %	95 %	67 %	2 %
Maïs	142 %	89 %	35 %	8 %
Soja	48 %	32 %	14 %	67 %
Féveroles	106 %	78 %	22 %	20 %

1

La souveraineté alimentaire française au regard des produits issus des ruminants

Une balance commerciale française positive, notamment grâce aux produits laitiers et aux bovins vivants

Certaines productions, telles que les produits laitiers, sont excédentaires (taux d'auto-provisionnement > 1). Ils ont donc une capacité d'exportation élevée. Ces productions excédentaires permettent à la balance commerciale agroalimentaire française de rester positive. En effet, avec des exportations qui représentent 0,3 % du PIB français, la filière laitière offre à la France un excédent commercial de 3 milliards d'euros, ce qui en fait un des principaux postes d'excédent du commerce agricole français (FNPL, 2023). Néanmoins, bien que la France soit exportatrice nette de produits laitiers, elle complète une partie de sa consommation apparente par des importations qui s'expliquent en partie par un déséquilibre dans la consommation de matières protéiques (excédentaires) et de matières grasses (déficitaires).

Comme les produits laitiers, les bovins vivants influent en partie sur la balance commerciale française positive. Leur solde commercial (exports - imports) n'est pas négligeable puisqu'il représente plus de 1,5 milliard d'euros en 2022.

Par ailleurs, le nombre de bovins exportés est un gisement potentiel pour l'accroissement des volumes engraisés et abattus en France, de manière complémentaire au maintien du cheptel de vaches.



D'autres productions animales telles que la viande ovine sont en situation de déficit structurel (taux d'auto-provisionnement < 1) et donc dépendent des importations, bien que la situation se soit améliorée (FranceAgriMer, 2023). En 2023, 44 % de la consommation nationale de viande ovine est française (Idele, 2024d). En viande bovine, bien que le taux d'auto-provisionnement se dégrade, il reste très élevé (95 %). En viande caprine, le taux d'auto-provisionnement approche 120%.



CHIFFRES CLÉS

L'élevage laitier fournit la 1^{ère} industrie agroalimentaire de France, avec **43 milliards d'€** de chiffre d'affaires en 2020 (ELEC, 2024 à partir des données Insee, Esane - 2021).

La France est :
 - Le **1^{er}** exportateur européen de lactosérum (avec 20 % des volumes) et de poudre de lait écrémé (17,6 %) ;
 - Le **2^{ème}** exportateur de poudre infantile (33,8 %) et de beurre (18,6 %) ;
 - Le **5^{ème}** exportateur de fromages (11,8 %) (MMO année 2023).

La France est le **1^{er}** consommateur de beurre et de fromage en Europe (Idele, 2023b, d'après FIL).

La France est (en valeur) le **1^{er}** producteur de viande bovine dans l'UE (ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, 2024a).

Le solde commercial des bovins vivants représente plus de **1,5 milliards d'€** en 2022 (source Idele).

L'ÉLEVAGE DE RUMINANTS ET LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE FRANÇAISE

1 La souveraineté alimentaire française au regard des produits issus des ruminants

Les démarches de qualité, vertueuses et valorisantes, ont un fort intérêt à l'export et sur le marché national

Les produits hauts de gamme, issus de démarches de qualité, ont un fort intérêt pour le marché français mais également à l'exportation.

Avec, entre autres, ses 51 produits laitiers AOP et 11 produits laitiers IGP, la France se positionne comme un acteur majeur sur le marché international des produits alimentaires de haute qualité, valorisant ainsi son terroir, son patrimoine gastronomique et son savoir-faire artisanal. Par exemple, 25 % du Roquefort produit (fromage de brebis AOP) est exporté, soit, 3 900 tonnes en 2023 (Idele, 2024d).

Le marché intérieur est le premier débouchés pour les produits de qualité, grâce à une bonne notoriété de ces produits qui répondent aux attentes des citoyens et consommateurs français. Toutefois, la crise de pouvoir d'achat actuelle, liée à l'inflation, remet le prix au premier rang des critères d'achat des consommateurs et met les filières de qualité en difficulté.

EN SAVOIR PLUS...

...sur les produits animaux dans l'alimentation de l'Homme,

CONSULTEZ LES FICHES →

- « L'élevage de ruminants et la production d'aliments pour l'Homme »,
- « L'élevage de ruminants et le patrimoine gastronomique » et
- « L'élevage de ruminants et l'héritage traditionnel ».



CHIFFRES CLÉS

En 2022, le commerce extérieur de la filière viande bovine française (viande bovine, animaux vivants hors reproducteurs, abats) représente **3 milliards €** pour les exportations et **2,4 milliards €** pour les importations (Idele, 2023b).

En 2022, **46 %** de la viande ovine consommée en France vient de France (abattages) (Idele, 2023d, d'après SSP et Douanes française).

La France est le premier pays producteur de fromages de chèvres dans le monde avec **120 000 tonnes** en 2023 (incluant la production fermière).

L'élevage de ruminants : un pilier pour la souveraineté protéique et la durabilité agricole en France

Vers la souveraineté protéique en élevage de ruminants en France

En France, la ration des ruminants est très majoritairement composée d'aliments produits sur la ferme. La principale source de protéines pour les troupeaux de ruminants vient des fourrages dont l'herbe, produits localement. Afin d'apporter une ration équilibrée, l'apport de concentrés protéiques est indispensable. Ainsi, les systèmes d'élevage français sont autonomes en protéines à 75 % en moyenne à l'échelle de l'exploitation, mais cela dépend des parts de prairies et de maïs fourrage dans l'alimentation des animaux.

Notons que l'autonomie protéique à l'échelle de l'exploitation est variable selon les types de production et au sein même des productions. Un système ayant une plus faible autonomie protéique ne signifie pas forcément qu'il importe une plus grande quantité d'aliments. Il peut s'approvisionner localement, à l'échelle régionale ou nationale.

L'objectif des filières de ruminants est de renforcer l'autonomie des exploitations ainsi que l'approvisionnement local, en limitant les importations et en augmentant les capacités de production durable et de valorisation de fourrages riches en protéines (légumineuses, protéagineux, prairies multi-espèces, etc.). L'objectif est aussi de valoriser en élevage les tourteaux et graines d'oléoprotéagineux produits en France et en Europe.

Par ailleurs, selon les rendements et la digestibilité des protéines, mais également si le climat et le sol le permettent, la production de concentrés riches en protéines (pois, lupin, féveroles, entiers, aplatis ou broyés) permettent aux systèmes d'élevage d'être plus autonomes.

Toutefois, améliorer l'autonomie protéique passe avant tout par l'optimisation de l'équilibre de la ration. Plus la ration de base est riche en protéines, moins l'apport supplémentaire de protéines est pertinent. Le Plan Protéines 2030 vise à assurer la souveraineté protéique nationale à l'horizon 2030. Ce dernier comporte un important volet de recherche, développement, innovation et transfert : le programme Cap Protéines (www.cap-protéines-elevage.fr).



L'élevage de ruminant contribue à une agriculture plus efficace et durable dans son objectif de souveraineté alimentaire

L'élevage de ruminants valorise les coproduits de l'industrie agroalimentaire, non consommables par l'Homme, ainsi que les espaces non cultivables. Aussi, de nombreux élevages sont producteurs nets de protéines pour l'alimentation humaine. Également, en digérant des matières végétales, l'élevage de ruminants produit des engrais organiques de qualité, épandables et essentiels aux cultures, réduisant la nécessité d'importer de l'azote minéral. En 2022, plus de 80 % des engrais minéraux en France étaient importés, majoritairement sous forme d'urée, des pays en dehors de l'Union européenne (données FranceAgriMer). Cela crée une double dépendance : aux pays tiers et aux énergies fossiles qui servent à fabriquer les engrais minéraux (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2024a). Les effluents d'élevage nourrissent les plantes, vitalisent les sols et préservent la biodiversité. Cela permet ainsi aux agroécosystèmes de rester productifs et en bonne santé, conditions essentielles pour assurer des systèmes alimentaires durables et notre souveraineté alimentaire.



EN SAVOIR PLUS...

...sur l'autonomie protéique,

CONSULTEZ LA FICHE →

« L'élevage de ruminants et l'alimentation des animaux ».

CHIFFRES CLÉS

Cap Protéines c'est :
20 M€ de budget pour le programme de recherche et de développement dont **7.5 M€** pour son volet élevage ;

120 structures partenaires ;
330 fermes pilotes
21 sites expérimentaux
 et **19** lycées agricoles mobilisés et impliqués (Idele, 2022b).

En France, l'import d'urée, d'engrais minéraux, chimiques phosphatés et potassiques, ainsi que d'autres engrais minéraux azotés représentent **3 826 M€**. A cela s'ajoute, l'import d'engrais organiques pour **106 M€** (données FranceAgriMer).

En France, l'apport d'azote est estimé à **4,2 millions de tonnes** ; il provient à **50 %** de l'azote contenu dans les fertilisants minéraux, boues et composts (azote issu dans sa quasi-totalité d'engrais de synthèse), à **40 %** de l'azote organique contenu dans les déjections des animaux d'élevage (**32 %** des déjections d'herbivores), à **7 %** de l'azote capté par les plantes légumineuses (fixation symbiotique) et à **3 %** de l'azote atmosphérique (déposition) (INSEE, 2024).

L'ÉLEVAGE DE RUMINANTS ET LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE FRANÇAISE

3 La quête d'une souveraineté alimentaire en France par la valorisation du territoire grâce à l'élevage de ruminants

Le territoire français est propice aux productions animales

Les surfaces toujours en herbe ou en parcours, peu propices à la culture sont exploitées par les ruminants capables de valoriser l'herbe et les broussailles, transformant ainsi ces espaces en zones d'élevage pour l'alimentation humaine. Ces zones jouent un rôle crucial dans la production de protéines consommables par l'Homme.

L'excédent laitier de la France : un atout pour la sécurité alimentaire mondiale

L'excédent commercial de la France en produits laitiers lui permet de participer à la sécurité alimentaire mondiale en fournissant les pays qui n'ont pas les conditions pédoclimatiques favorables à la production laitière.

Les prairies françaises fournissent de nombreux services environnementaux

La présence de ruminants est intimement liée à la préservation des prairies qui fournissent une multitude de services environnementaux : préservation de la biodiversité, stockage de carbone dans les sols, conservation de la qualité des sols, maintien de la qualité des eaux et gestion des flux d'eaux, entretien des paysages, prévention contre les incendies, etc.

Avec ses 13 millions d'ha de prairies et ses 2,2 millions d'ha de parcours, la France consacre donc une grande partie de son territoire à la préservation de l'environnement. Il est important pour optimiser la souveraineté alimentaire nationale de favoriser des conditions de production agricole durable, telles que le garantissent les ruminants sur les territoires où ils sont présents.

CHIFFRES CLÉS

En France, l'élevage de ruminants entretient **13 M** d'ha de prairies et plus de **2,2 M** d'ha de parcours (Idele, 2022a).

La France est le **4^{ème}** exportateur mondial de lait, après la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et l'Allemagne (FNPL, 2023).



EN SAVOIR PLUS...

...sur la valorisation des espaces les moins cultivables,

CONSULTEZ LA FICHE →

« L'élevage de ruminants et les espaces les moins cultivables ».

4

La résilience économique des exploitations et des filières de ruminants en France

Notre souveraineté alimentaire et agricole dépend à long terme de la résilience économique des exploitations et des filières

Le maintien des éleveurs dans tous les territoires de France repose notamment sur le revenu qu'ils peuvent obtenir de leur activité. Améliorer leur revenu, y compris en renforçant la compétitivité des filières d'élevage est une priorité pour assurer notre souveraineté alimentaire car c'est la possibilité de garantir un revenu décent à long terme qui permettra le maintien de notre capacité de production.

Le plan gouvernemental de reconquête de notre souveraineté sur l'élevage (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2024b) met d'ailleurs en évidence l'adoption d'une approche filière, de l'amont à l'aval, pour mieux rémunérer durablement les productions françaises. Cela implique de maintenir les outils de production et de transformation, de créer et répartir la valeur ajoutée et d'encourager les consommateurs à privilégier dans leurs achats, les produits durables et français.

Néanmoins, améliorer le revenu des éleveurs pour améliorer la souveraineté alimentaire française doit se faire en parallèle d'actions pour promouvoir ce métier, mieux le faire connaître et renforcer son attractivité et les conditions de son exercice.

CHIFFRES CLÉS

L'élevage de ruminants a perdu **20 %** de sa main-d'œuvre et **24 %** de ses exploitations entre 2010 et 2020 (Idele, 2023a).

EN SAVOIR PLUS...

...sur l'attractivité du métier d'éleveur,

CONSULTEZ LES FICHES →

« L'élevage de ruminants et les emplois »
et « L'élevage de ruminants et le métier d'éleveur ».





ACTIONS ET OUTILS MIS EN PLACE PAR LES FILIÈRES

Lancement du plan gouvernemental pour reconquérir notre souveraineté sur l'élevage,

Lors du 32^{ème} Sommet de l'Élevage en octobre 2023, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, ainsi que celui de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ont annoncé ensemble le lancement d'un Plan de reconquête de la souveraineté de l'élevage, avec pour ambition de "produire ce que nous consommons" (Marc FESNEAU). Ce plan comprend plusieurs mesures structurantes visant à améliorer la compétitivité des filières, à augmenter les revenus des éleveurs, à promouvoir et valoriser ce secteur, ainsi qu'à renforcer l'attractivité des métiers liés à l'élevage (ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, 2024b).

Campagne de communication CNE « Nos élevages, il y a de quoi en être fier. » :

Cette campagne de communication commune CNE, INTERBEV, CNIEL et ANICAP en faveur de l'élevage français de ruminants vise à sensibiliser les Français à l'unicité et à la qualité de leur modèle d'élevage ruminant. Cette campagne collective fait l'objet d'un lancement le 5 février 2024 dans la presse quotidienne nationale et régionale ainsi que sur les réseaux sociaux, puis au Salon International de l'Agriculture. Elle se poursuivra par des programmes courts télévisés courant 2024 et 2025. Retrouvez la campagne sur le site <https://elevation-ruminants.fr/>.

France Laitière 2030 :

L'ambition de France laitière 2030 (franceterredelait.fr) est de maintenir le pays comme une terre de lait durable, résiliente et responsable. Le plan de transformation France 2030 a pour objectif d'accélérer l'évolution des secteurs clés de notre économie grâce à l'innovation, avec l'espoir de conserver la France en tant que leader européen et mondial de la production laitière. Pour soutenir les acteurs innovants dans les territoires, le secrétariat général pour l'investissement met en place de nombreux financements et guichets, disponibles sur le site franceterredelait.fr, afin d'offrir aux candidats de la filière toute la visibilité nécessaire.

Plans de filière des filières viande bovine, veau, ovine, caprine et laitière françaises :

À la demande du Président de la République en 2017, les interprofessions ont élaboré des plans de développement et de transformation des filières agricoles et agroalimentaires. Ces derniers ont été transmis au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et sont mis à disposition sur son site : #EGalim : les plans de filières | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Contacts : juliette.ferial@idele.fr ; delphine.neumeister@idele.fr ; theo.gning@cne.asso.fr

Rédaction : Juliette FÉRIAL (Idele). À partir de l'expertise de Boris DUFLLOT (Idele), de Caroline MONNIOT (Idele), d'Anne-Charlotte DOCKES (Idele) et de Delphine NEUMEISTER (Idele)

Crédits photos : Claire BOYER, Soline SCHETELAT, Damien HARDY, Interbev (photographe : Laurent ROUVRAIS), Industrielblick - AdobeStock, bundle communication, Guillaume Blanchon CNIEL, Aurélie MADRID, Marine GELÉ, Juliette FÉRIAL, Corinne MAIGRET, Charlotte BAGNARD

Création : beta pictoris - **Mise en page** : Corinne MAIGRET, Idele - **Référence** : 0024 601 050 - **Août 2024**

BIBLIOGRAPHIE



- Cese (2024). Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité. Avis du Cese sur Proposition de la commission Territoires, agriculture et alimentations. Rapporteuses : Anne-Claire Vial et Marie-Noëlle Orain.
- FNPL (2023). Fiers d'être éleveurs laitiers français.
- FranceAgriMer (2023). Souveraineté alimentaire : un éclairage par les indicateurs de bilan.
- Idele (2022a). Les chiffres clés des prairies et des parcours. idele.fr/detail-article/les-chiffres-cles-des-prairies-et-parcours-en-france
- Idele (2022b). Vers l'autonomie protéique en élevages de ruminants. N°5 des dossiers techniques de l'élevage. idele.fr/detail-article/lautonomie-proteique-en-elevages-de-ruminants-dossiers-techniques-de-lelevage-n5
- Idele (2023a). Éleveurs de ruminants : l'attractivité des métiers en question. N°7 des dossiers techniques de l'élevage. Dossier Technique de l'Élevage, 7, 55 p.
- Idele (2023b). Les chiffres clés du GEB – bovins 2023 productions lait et viande. idele.fr/?eID=cmis_download&olD=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F5173106d-ab95-464e-8ce4-073ec3c92720&cHash=35c67b92156dc7c82a91d5b5d235276a
- Idele (2023c). Les chiffres clés du GEB – caprins 2023 productions lait et viande. idele.fr/?eID=cmis_download&olD=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F7f9bfb3e-5de9-433f-9b3c-8b7d52a65425&cHash=a5c6b07d4a6e9d3a4dc2c705a14dd166
- Idele (2023d). Les chiffres clés du GEB – ovins 2023 productions lait et viande. idele.fr/?eID=cmis_download&olD=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F15777df-569b-43e4-a4cc-0a2c82316a97&cHash=ba3596a3bb9539a6a686ada9c03c220f
- Idele (2024a). Économie de l'élevage – Dossier Annuel Bovins Lait.
- Idele (2024b). Économie de l'élevage – Dossier Annuel Bovins Viande.
- Idele (2024c). Économie de l'élevage – Dossier Annuel Caprins.
- Idele (2024d). Économie de l'élevage – Dossier Annuel Ovins.
- Idele (2024e). Prévisions viande bovine 2024 : la production baisse encore, mais moins vite qu'en 2023. idele.fr/detail-article/previsions-viande-bovine-2024-la-production-baisse-encore-mais-moins-vite-que-2023
- INSEE (2024). Transformation de l'agriculture et des consommations alimentaires. Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires - L'agriculture | Insee
- Institut Montagne (2021). En campagne pour l'agriculture de demain. Proposition pour une souveraineté alimentaire durable. Rapport octobre 2021.
- Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (2024a). Évaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France - Rapport du gouvernement. Les indicateurs de souveraineté alimentaire et agricole | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (2024b). Plan gouvernemental de reconquête de notre souveraineté sur l'élevage. <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/141704>
- Solagro (2016). Le scénario Afterres2050 – version 2016.